

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
COMMUNE DE CHASTREIX
Avis d'Appel Public à la Concurrence
MARCHE DE SERVICES

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

COMMUNE DE CHASTREIX – le bourg 63680 CHASTREIX
Tél. : 04.73.21.51.43

2. PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE

Procédure adaptée

3. OBJET DU MARCHE DE TRAVAUX

Travaux de CREATION AIRE DE CAMPING CARS

4. DESIGNATION DES LOTS

1- AUTOMATISATION AIRE DE CAMPING CAR
2 – CREATION D'UN PARKING

5. DUREE GLOBALE D'EXECUTION

Se référer au DCE ou 1 mois

6. JUSTIFICATIFS A FOURNIR QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DES CANDIDATS

Ceux mentionnés au règlement de consultation.

7. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères figurant dans le règlement de consultation.

8. DÉMATÉRIALISATION

La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation, et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site : www.chastreix.fr
Pour les modalités de remise des offres, se référer au règlement de consultation ou aux conditions générales de la plateforme.

9. OBTENTION DES DOSSIERS

Adresses auprès desquelles les documents peuvent être obtenus :
Le dossier de consultation peut être retiré aux adresses suivantes :
Mairie de Chastreix – le bourg 63680 CHASTREIX

Le DCE est téléchargeable à l'adresse suivante : www.chastreix.fr

10. REMISE DES OFFRES

Les offres seront adressées par pli recommandé avec accusé de réception ou remises contre récépissé (aux heures d'ouverture de la mairie) à l'adresse suivante :

Mairie de CHASTREIX
LE BOURG
63680 CHASTREIX

MARCHE DE CREATION AIRE DE CAMPING CAR
NE PAS OUVRIR

Ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : communedechastreix@orange.fr

11. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Le vendredi 25 mai 2018 à 12 h

12. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements administratifs :
Monsieur BABUT Michel Maire
04.73.21.51.43

Renseignements techniques :
Monsieur Thibault MAILLARD
04.73.21.53.87

13. Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus :

Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand - 6 Cours Sablon – 63000 CLERMONT FERRAND

14. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION -

Le mardi 24 avril 2018